

AGGLOPROGRAMMBASEL



Geschäftsstelle Agglo Basel

Emma Herwegh-Platz 2a
CH-4410 Liestal

+41 61 926 90 50
info@agglobasel.org
www.agglobasel.org

Geschäftsstelle Agglo Basel, Emma Herwegh-Platz 2a, CH-4410 Liestal

Ständiges Sekretariat des Oberrheinrats
Z. Hd. Herr Dr. Christian von Wartburg
Grossrat Basel-Stadt
Vize-Präsident des Oberrheinrats
Rehfußplatz 11
D-77694 Kehl

Liestal, 26.09.2023

Référence : Jesse Mägli, Bureau Agglo Basel

Prise de position sur la résolution relative à la consommation de surfaces : Gestion économe de la ressource foncière dans le Rhin supérieur

Monsieur von Wartburg,

Dans votre courrier du 14 août 2023, vous avez invité Agglo Basel à prendre position sur le sujet susmentionné. C'est avec plaisir que nous nous prononçons comme suit :

Agglo Basel soutient la résolution adoptée par la Séance plénière du 23 juin 2023, dans laquelle le Conseil Rhénan appelle à prendre en compte une gestion économe de la ressource foncière dans le "Projet de territoire du Rhin Supérieur" actuellement en cours d'élaboration. Les objectifs du Conseil Rhénan en matière d'utilisation des sols concordent avec les objectifs du projet d'agglomération de Bâle. En tant qu'instrument de coordination et de mise en œuvre à long terme, le projet d'agglomération de Bâle assume la tâche d'une planification supérieure et intégrée dans les domaines de l'urbanisation, des transports et du paysage. Il a également pour objectif de garantir un développement territorial respectueux des ressources. Dans le projet d'agglomération, le principe directeur suivant a été défini pour le développement de l'agglomération de Bâle : La structure polycentrique de l'agglomération de Bâle, avec des structures d'habitat et de centre variées et de qualité, un système de transport durable adapté et une structure d'espaces verts en forme de doigts, doit être renforcée. Pour ce faire, le programme soutient des mesures de transformation et de densification des sites industriels et des espaces dédiés aux transports. A cet égard, le programme s'oriente entre autres sur le principe suivant : le développement de l'urbanisation est assuré par la densification et la concentration de l'habitat. La croissance de l'urbanisation sera axée sur le tissu urbain existant.

Conformément à la résolution adoptée, le Conseil Rhénan souhaite également une observation du territoire harmonisée au niveau transfrontalier. Nous considérons également qu'une observation du territoire concertée au niveau transfrontalier et la collecte des données nécessaires à cette fin sont pertinentes pour pouvoir orienter de manière ciblée et qualitative le développement de l'urbanisation dans l'espace trinational vers l'intérieur. C'est pourquoi Agglo Basel a déjà commencé à mettre en place

Traduction non-officielle : seule la version allemande fait foi

une base de données stratégique pour une observation trinationale de l'espace. D'une part, les données relatives à l'utilisation des surfaces constituent une base de planification importante pour orienter le développement de manière ciblée et conformément aux objectifs de la vision d'avenir du projet d'agglomération. D'autre part, le projet d'agglomération répond également par la collecte de données à une exigence centrale du programme de la Confédération suisse.

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de prendre position.

Veillez agréer, Monsieur von Wartburg, l'expression de ma meilleure considération.

Le Bureau d'Agglo Basel

[signé]

Patrick Leypolt